

<p>DEPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS</p> <p>VILLE DE VAUJOURS</p> <p>POLICE MUNICIPALE</p> <p>51 bis, bd Jacques AMYOT 93410 VAUJOURS 01 48 61 00 43</p> <p>E-mail : policemunicipale@ville-vaujours.fr</p>	<p>AUTORISATION DE STATIONNEMENT</p> <p>QUARTIER VERT-GALANT</p> <p>2026</p> <p>Arrêté Municipal 2022/341</p>	 <p>www.vaujours.fr</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE DE STATIONNEMENT DANS LE QUARTIER DU VERT-GALANT, EN ZONE REGLEMENTEE RESIDENTIELLE POUR LE MOTIF SUIVANT :

- RESIDENT de Vaujours** – limitée à 02 demandes par logement - 1^{ère} demande 2^{ème} demande remplacement
- COMMERCANT ou EMPLOYE** - limitée à 01 demande par commerce - 1^{ère} demande remplacement
- EMPLOYE DE MAIRIE** - 1^{ère} demande remplacement
- AUTORISATION PROVISOIRE** – motif :
- 1^{ère} demande remplacement

DUREE :

- **année 2026**

- **Du au**

Règlement (extract) :

- Cette autorisation provisoire de stationnement en zone réglementée n'est valable que pour le véhicule mentionné et dans la zone résidentielle définie. **Cette autorisation n'est pas valable sur l'avenue du Général de Gaulle.**

- *Dans les rues à stationnement semi mensuel, le changement de côté s'effectue le 15 du mois, entre 20h30 et 21h00 et le dernier jour du mois, entre 20h30 et 21h00.*

- Elle remplace l'apposition d'un disque de stationnement Européen dans le quartier demandé et donne droit à se stationnement durant 7 jours ou 48 heures maximum, en fonction de la carte obtenue, sur le même emplacement.

- **Elle doit être renouvelée avant la fin d'année (à partir de novembre).**

- Elle peut être révocable à tout moment par l'une ou l'autre des parties, notamment :

- En cas de déménagement ou décès du propriétaire du véhicule

- En cas de vente ou de destruction du véhicule

- En cas de non-présentation d'un document demandé (mémo d'assurance, carte grise, permis de conduire, justificatif d'identité,...)

- Le véhicule doit être stationné du bon côté de la chaussée et dans le bon sens (le conducteur doit sortir côté « route »)

- Le véhicule doit être immatriculé en France en sa forme définitive, être à jour du contrôle technique périodique et d'être assuré et appartenir au demandeur ou à un membre de la même famille habitant dans le même foyer.

- **La carte de stationnement qui vous sera éventuellement remise doit être visible sur le pare-brise et intégralement authentifiable de l'extérieur du véhicule DEPUIS LE TROTTOIR .**

AUTORISATION DE STATIONNEMENT DEMANDEE PAR :

Madame

Monsieur

NOM : _____

PRENOM : _____

Adresse : _____

Numéro de logement : _____

Type de logement : MAISON INDIVIDUELLE APPARTEMENT AUTRE : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

E-mail : _____

Pour le véhicule :

Marque : _____

Modèle : _____

Immatriculation : _____

Date de la demande d'autorisation : ____ / ____ / ____ (délai de traitement environ 7 jours)

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de la Police Municipale de VAUJOURS.

Signature :

Liste des documents à fournir en copies obligatoirement :

- Carte Nationale d'identité du propriétaire
- Certificat d'immatriculation au nom du demandeur, avec mémo d'assurance et contrôle technique à jour
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois) ou contrat avec l'employeur pour les véhicules de fonction avec un extrait K-bis de la société de moins d'un an
- **D'autres documents sont susceptibles d'être demandés pour la validation**

A remplir par l'administration

Enregistrée sous numéro :

Ville de
Vaujours